

*La Directrice*

N/Ref. : 2011/01/54/lfy
Affaire suivie par : Laurence Fouqueray (01 42 76 83 41)

Paris, le : 27 JAN. 2011

Objet : **Saint-Philippe du Roule à Paris 8^{ème}**

Copie : Danièle Pourtaud, adjointe au Maire de Paris chargée du patrimoine
Jean-François Danon, secrétaire général adjoint
Nathalie Chazalotte, conseillère au cabinet du Maire de Paris



Monsieur le Maire,

Le Père Jean-Marie Dubois, curé de la paroisse Saint-Philippe du Roule à Paris 8^{ème}, a saisi à maintes reprises mes services ainsi que Madame Danièle Pourtaud, adjointe au Maire de Paris chargée du patrimoine, et vous-même, relativement au mauvais état des toitures de l'édifice.

Ces courriers décrivent les infiltrations récurrentes qui se produisent en l'église Saint-Philippe du Roule, dégradent les décors et les œuvres d'art conservées dans l'église et provoquent des chutes de matériaux provenant des voûtes et plafonds humides.

Je précise que mes services sont, pour ce motif, en relations téléphoniques directes avec la paroisse à chaque fois que se produit un tel événement et se mobilisent immédiatement pour y remédier et intervenir dans le cadre budgétaire de la provision annuelle non localisée pour travaux urgents. En moyenne, 15.000 € sont consacrés chaque année à l'entretien des toitures de Saint-Philippe du Roule depuis 2004.

Par ailleurs, je vous informe que mes services ont réalisé, en 2010, une opération coordonnée de reprise complète de l'étanchéité du local de la soufflerie du grand orgue, implanté sur le toit de l'avant-corps de l'église, et de réparation des organes de soufflerie de l'instrument à l'intérieur de ce local, l'ensemble pour un montant de 63.000 €.

Concernant les toitures, je souhaite en premier lieu rappeler l'histoire récente des travaux de restauration réalisés ou programmés sur cet édifice.

Mes services ont conduits, en 2003-2004, une première opération de restauration des toitures, à hauteur de 359.000 €, relative au chéneau supérieur ouest de la nef et à la mise hors d'eau des terrassons du transept.

Monsieur François Lebel
Maire du 8^{ème} arrondissement
3 rue de Lisbonne
75008 Paris

Cette opération, identifiée à l'époque comme la plus urgente, faisait suite à l'étude préalable de restauration générale des toitures remise en 2001 par Etienne Poncelet, architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, étude qui estimait à 4,4 M € le montant des travaux nécessaires pour l'ensemble de la toiture. Ce montant devrait aujourd'hui être largement actualisé. La réalisation de cette opération globale était alors prévue dans le cadre de la présente mandature.

Dans le contexte budgétaire difficile qui a suivi les événements économiques d'août 2008, cette opération a été différée et, à défaut, mes services ont proposé d'abriter les toitures de l'édifice sous un parapluie qui serait conçu pour être, par anticipation, celui de la future restauration.

Le coût de la superstructure – parapluie, estimé à 700.000 € TTC, sera déduit du montant des futurs travaux de restauration car, conçu dès le départ pour servir à ces travaux, il sera repris par l'entreprise titulaire du marché. L'Autorisation de Programme correspondante a été mise en place dans le cadre du BP 2011.

Cette opération doit faire l'objet d'une mission de maîtrise d'œuvre. Il s'en déduit le calendrier opérationnel suivant :

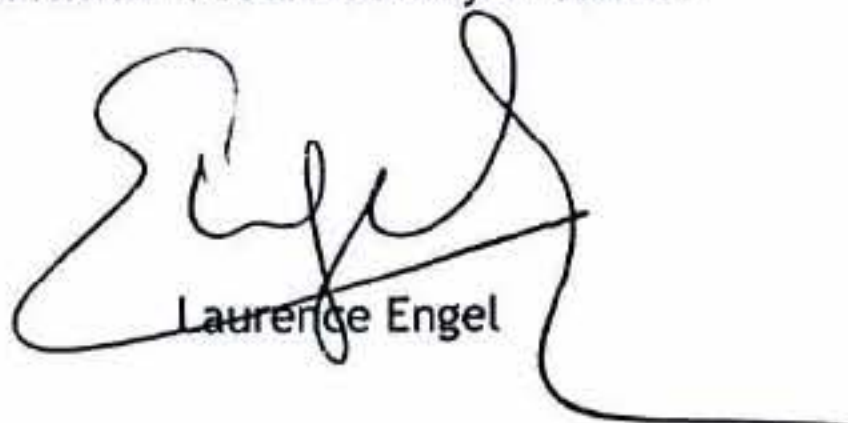
- Procédure de mise en concurrence pour la mission de maîtrise d'œuvre : mars à juillet 2011
- Elaboration du DCE et obtention de l'autorisation de travaux sur monument historique : août à décembre 2011
- Procédure de mise en concurrence pour les travaux : janvier à juin 2011 travaux juillet à décembre 2012

Dès lors, se pose la question de la maintenance de l'édifice dans l'intervalle de cette année et demie.

A ce jour, toutes les verrières de toitures ont été recouvertes d'une bâche. Cet édifice, nécessitera, de la part de l'affectataire comme de mes services, une vigilance permanente et une réactivité immédiate et impliqueront une mobilisation accrue de nos moyens humains et budgétaires. Nous poursuivrons par conséquent les interventions ponctuelles d'étanchéité de toiture à l'aide, notamment, de produits bitumineux, afin de préserver les fresques à l'intérieur de l'église.

Dans certaines situations, mes services pourront être amenés à mettre en place des mesures immédiates de fermeture momentanée au public de certaines parties de l'édifice (périmètres de sécurité). Une aggravation des désordres pourra également nous contraindre à mettre en place des dispositifs de filets ou de pare-gravois intérieurs. En termes de palliatif aux risques, seul ce type de mesures est envisageable. En effet, ces situations ne peuvent autoriser la Ville à s'exonérer des procédures de mise en concurrence en vue des travaux de protection des toitures.

Telles sont les informations que je souhaitais vous communiquer à propos de l'église Saint-Philippe du Roule et de sa préservation à court et moyen terme.


Laurence Engel